

Cher Monsieur,

Je reçois environ plusieurs dizaines de courriels individuels par jour et prends soin de répondre personnellement à chacun de mes concitoyens (qu'ils soient mes électeurs ou non, bien entendu) ; il arrive donc que les délais de réponses soient un peu longs et vous m'en voyez vraiment désolé.

Je partage évidemment votre préoccupation environnementale. Vous le savez, la mesure proposée par la Convention citoyenne n'a pas été retenue par le Gouvernement précédent, préférant les mesures d'incitation aux mesures d'interdiction pures et simples, en particulier après les effets provoqués par la limitation à 80 km/h.

Il est cependant clair à mes yeux que nous devons avancer dans cette direction : c'est ainsi que dans le plan de sobriété annoncé la semaine dernière par le Gouvernement a acté le passage aux 110 km/h pour l'ensemble des services de l'État, une manière de montrer l'exemple pour préparer d'éventuelles futures mesures.

Je reste à votre disposition : au plaisir d'échanger de visu, ce qui est toujours plus constructif et agréable que par écrans interposés !

Bien à vous,

Antoine Armand

Député de Haute-Savoie